

## INFORMATION #COVID-19

## ORGANISATION DES VACANCES D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

### 1 - ORGANISATION

Afin de respecter les recommandations du protocole sanitaire des Accueils Collectifs de Mineurs, l'accueil de loisirs vous propose une nouvelle organisation pour les vacances d'été durant la période du 6/07 au 21/08 :

- **Limitation à 52 places en juillet en 40 places en août,**
- **Amplitude horaire : 9h00 – 17h30,**
- **Tout enfant scolarisé, sur la commune ou ailleurs, pourra être accueilli dans la limite de la capacité maximale de chaque groupe,**
- **Pas de brassage des groupes d'enfants sur les différents temps de la journée,**
- **5 groupes d'enfants en juillet et 4 groupes en août (modifiables selon les effectifs) :**
  - >3 - 4 ans
  - >5 ans
  - >6 - 7 ans
  - >8 - 9 ans (seulement en juillet) et 8 - 12 ans en août
  - >10 - 12 ans (seulement en juillet)

### 2 - ARRIVÉE / DÉPART DES FAMILLES

- **Interdiction pour les parents de pénétrer dans l'enceinte de l'école.**
- **Plusieurs accès différenciés :**
  - >3 - 5 ans : côté maternelle - entrée côté Arènes
  - >6 - 12 ans : côté salle des grands (à côté des échecs).
- **Les heures d'arrivée et de départ devront scrupuleusement être respectées :**
  - > Matin : entre 9h00 et 9h30
  - > Fin de matinée : entre 11h45 et 12h00
  - > Soir : entre 16h45 et 17h30

Merci de prendre la température de votre enfant chaque matin avant de venir à l'accueil de loisirs. Si sa température est supérieure ou égale à 38° ou s'il a des symptômes (toux, vomissements, selles liquides, etc.), il devra rester à la maison. Merci de nous prévenir.

### 3 - RÉSERVATION

- Les réservations sont à ce jour interrompues sur le portail familles. Vous devrez remplir la feuille de réservation et l'envoyer par retour de mail ou la déposer dans la boîte aux lettres.
  - > Entre le 15 et le 19 juin pour les familles résidant à Soorts-Hossegor et pour les familles extérieures dont au moins un des parents est considéré comme « personnel contraint » et dont l'enfant est scolarisé sur la commune.
  - > Entre le 22 et 26 juin pour les familles domiciliées en dehors de la commune.
- Seuls 3 formules sont possibles :
  - > Matin : 9h00 - 12h00
  - > Repas + après-midi : 12h00 - 17h00
  - > Journée : 9h00 - 17h30
- Les modalités d'annulation restent inchangées (1 semaine avant max)

### 4 - ACCUEIL DES ENFANTS

- Nous mettrons tout en œuvre pour que les gestes barrières et la distanciation soient respectés.
- Le personnel portera toute la journée un masque de protection.
- Un adulte s'occupera du même groupe d'enfants pour limiter les contacts croisés.
- Aucun séjour n'est prévu cet été.
- À ce jour, nous ne pouvons pas communiquer sur le projet d'animation, les sorties et les activités phare.